

Le petit journal des associations et institutions sociales, caritatives et humanitaires de la région dunkerquoise

## **PRENONS LE TEMPS DE LES ECOUTER !!!**



### **TABLE DES MATIERES**

Débats ou violences ?  <b>P. 2</b>	Pour préparer les Assises de la Solidarité Locale : des articles, des synthèses, des contributions... Des articles pour l'été.  <b>P. 3-4</b>	Paroles de citoyens Idées du mois Agenda Pensée du mois  <b>P. 4-5-6</b>
--	--	---

# DEBATS OU VIOLENCES ?

*La dureté de la vie, le manque de perspective d'amélioration, les tensions entre personnes et institutions amènent parfois à des propos violents, au bord de l'inexcusable. Comment maintenir possible le débat ?*

La chaleur étouffante, la tension poussée à l'extrême, les services qui donnent l'impression de ne plus vous écouter, l'arrogance ressentie parfois de la part de ceux et celles qui estiment avoir raison, avoir toujours raison alors que contrairement à vous qui êtes dans la misère, ils ou elles sont toujours derrière leur bureau, sont de plus en plus insupportables pour les personnes qui subissent de telles situations.

Crier, engueuler, exploser ? Ça soulage. Que celui ou celle qui n'a jamais connu de telles situations vous jettent la première pierre.

Apporter de l'eau, écouter et encore écouter, reformuler, soutenir et interroger. N'est-ce pas cela le métier des bénévoles et autres professionnels du social ? Reformuler inlassablement et servir de hautparleur. Puis rechercher si une solution n'existe pas sans pour autant, dans l'immédiat, remettre en cause l'ordre établi !

Au cours des réunions préparatoires aux assises de la solidarité, surtout quand elles réunissent les personnes qui souffrent de la misère d'aujourd'hui, nous sentons bien cette tension, quasi permanente. C'est aussi vrai dans les réunions préparant les manifestations de la journée mondiale du refus de la misère.

Le métier du Carrefour des solidarités n'est pas celui des syndicats ou des partis politiques. Il faut de ces hauts parleurs qui fassent entendre les revendications de chacun et de chacune, parfois même violemment. Il faut aussi des organisations qui écoutent, aident à formuler et à faire comprendre, puis tentent d'inventer des solutions provisoires et de proximité aux difficultés vécues. Le Carrefour et ses membres sont plutôt de ce côté-là. Et c'est bien l'intention que nous avons dans la préparation des assises locales de la solidarité.

A vouloir jouer tous les rôles à la fois, on ne se fait plus comprendre de personne.

**Jean-Marie**

# POUR PREPARER LES ASSISES DE LA SOLIDARITE LOCALE: DES ARTICLES, DES SYNTHESSES, DES CONTRIBUTIONS.

*Bientôt nos assises de la solidarité locale. Il restera peu de temps, juste trois semaines, lors de la rentrée de septembre pour s'y préparer. Alors profitons de l'été et, pour beaucoup d'entre nous, des moments de calme qu'il offre pour remplir nos esprits et notre imagination des questions, problèmes et solutions dont nous discuterons bientôt.*

Pour vous y aider, nous vous avons préparé quelques ingrédients :

- **les articles** qui sont parus dans notre journal depuis le début de l'année dernière et qui ont traité des thèmes qui se dégagent pour nos assises.
- **les synthèses**, provisoires mais passionnantes, concoctées par Thomas, notre stagiaire après avoir écouté, en particulier, l'ensemble de nos réunions de préparation.
- **les contributions** qui nous sont arrivées pour l'instant, provenant de bénévoles, de professionnels ou d'associations suite à l'appel que nous avons fait ces dernières semaines.

*Le comité de rédaction*

## DES ARTICLES POUR L'ETE !

*Pendant l'année, c'est bien connu que chacun n'a pas le temps pour lire tel ou tel article de journaux et, principalement, tel ou tel article de notre journal. Et pourtant, à l'analyse, un certain nombre de ces articles ont repris les thèmes dont nous débattons au cours des Assises de septembre prochain. Pour vous aider, nous vous indiquons ici les titres et les journaux qui les contenaient. A vous de vous y reporter.*

### *Les bénévoles*

- De nouveaux bénévoles ? Mais pourquoi faire ? novembre 2014, n° 140
- Bénévoles solidaires, n'ayons pas honte de ce que nous faisons ! novembre 2014, n° 140
- Les nouveaux bénévoles ? décembre 2014, n° 141
- Bénévoles, les hussards de la république : avril 2015, n° 145

### ***La vie associative***

- Les associations ont-elles un rôle à jouer ? Journal de juin 2014, n° 138
- Les associations à l'époque managériale : décembre 2014, n° 141
- Quelques données de vocabulaire de la vie associative locale : décembre 2014, n° 141

### ***Solidarité ?***

- La solidarité nationale : qu'est-ce que c'est ? février 2014, n° 134
- Le millefeuille social : juillet-août 2014, n° 139
- La solidarité contrôlée ? : janvier 2015, n° 142
- Notre solidarité ne peut pas se diviser : mars 2015, n° 144
- Les aides sociales seraient déresponsabilisantes ! mars 2015, n° 144
- Bénéficier de la solidarité est-il un droit ? mai 2015, n° 146
- On entend souvent aujourd'hui... mai 2015, n° 146

### ***Ou encore...***

- L'illettrisme un phénomène invisible mais pas marginal : avril 2015, n° 145

***Le comité de rédaction***

## **PAROLES DE CITOYENS**

***Lors des Ateliers de Travail Social, nous avons demandé aux personnes quelles étaient leurs difficultés pour accéder aux soins de santé, leurs réponses furent éloquentes et démontrent à quel point tout est compliqué pour elles : la preuve par l'exemple.***

### **Sécurité sociale**

La CMU n'est pas toujours adaptée pour les personnes ayant des dossiers médicaux lourds. Elle ne couvre pas toutes les dépenses de soins spécialisés :

***« Les appareils ne sont pas pris en compte par la CMU. Alors que les appareils dentaires oui. Les semelles orthopédiques non, alors que c'est très cher. »***

Des médecins généralistes et spécialisés refusent de prendre les bénéficiaires de la CMU en consultation. Parfois, c'est la première question qu'ils posent. Cette situation est vécue comme étant dégradante pour les bénéficiaires :

***« On a l'impression d'être stigmatisés par les médecins et autres professionnels de la santé. »***

***« C'est pas normal d'entendre que quand on a la CMU, on ne peut pas être soigné. »***

Un manque important d'informations envers les personnes de la part des professionnels de la santé ou des travailleurs sociaux, notamment sur les remboursements de soins.

**« Pour les oreilles, les chèques sont encaissés, mais ils ne sont pas remboursés. Il y a, en plus, des taxes à cause des dépassements d'honoraires. La sécurité sociale ne prévient pas du coût du prélèvement du remboursement des frais à la fin de l'année. Les gens ne se voient rembourser qu'une infime partie de leurs soins, alors qu'ils ne l'avaient pas prévu. Ils se retrouvent donc à la fin sans rien. »**

C'est particulièrement problématique pour les personnes ayant un dossier médical lourd et qui sont donc obligées de consulter régulièrement un médecin et d'aller souvent chercher des médicaments.

**« Si on a un dossier de santé lourd, les mutuelles refusent de nous prendre. »**

De plus, les difficultés personnelles ne sont pas prises en compte dans les offres de mutuelle.

### Désertification médicale

Le manque de médecin sur le dunkerquois est un réel problème pour l'accès aux soins. L'agglomération est durement touchée par le manque de médecins spécialisés et de structures. Les départs à la retraite accentuent ce problème.

**« Il manque de médecins sur le territoire. Et puis les ophtalmos à Grande-Synthe vont partir à la retraite et ne seront pas remplacés. Il faut attendre six à huit mois pour avoir un rendez-vous**

**et en plus, ils ne prennent pas de nouveaux patients. Il manque aussi des structures adaptées. »**

### La mobilité

En zone périurbaine, la situation est de plus en plus compliquée pour les personnes avec des problèmes de mobilité car il y a de moins en moins de médecins de proximité. Les personnes sont obligées de se rendre sur Lille pour des soins spécialisés. Mais pour les personnes ayant de faibles revenus, c'est un frein important pour se soigner.

**« Même couverte à 100 %, si une personne peut marcher, elle doit prendre le train pour aller à l'hôpital sur Lille. La sécu refuse de prendre en charge le trajet, ou alors il faut rester plusieurs jours à l'hôpital. On n'est donc pas remboursé si on y va avec nos propres moyens. Sauf que souvent, je n'ai pas envie d'y rester plusieurs jours si je peux y rester qu'une journée. »**

### L'accès aux droits

Les bénéficiaires de la CMU sont parfois stigmatisés par des professionnels de la santé mais aussi par d'autres citoyens, qui pensent qu'ils en profitent.

La domiciliation peut constituer un frein pour faire les démarches liées à la santé. Il y a trop d'interlocuteurs qui donnent des informations parfois contradictoires. La personne accompagnée se sent perdue dans les discours et les dispositifs. De plus, il s'avère que certains professionnels de la santé et des travailleurs sociaux ne sont pas au courant de tous les dispositifs existants. Certaines personnes, qui pourraient bénéficier de ces dispositifs, ne sont donc pas au courant de leurs droits.

**Thomas**

## IDEES DU MOIS

***Viennent les mois de juillet et d'août avec un peu de temps qui se libère. Nous vous proposons une lecture revigorante.***

***Le sens de la République*** de Patrick Weil et Nicolas Truong, Chez Grasset.

Historien de l'immigration et de la nationalité, directeur de Recherche au CNRS, professeur invité à l'Université de Yale et à l'école d'économie de Paris, il est un des rares intellectuels à pouvoir intervenir dans le débat public sur des sujets aussi brûlants que l'intégration, les migrations, la religion, le racisme, l'antisémitisme.

*Depuis le traumatisme de janvier 2015, la République n'a cessé d'être invoquée et convoquée, notamment lors des immenses manifestations du 11 janvier. Fondement de notre société, socle de la citoyenneté et rempart de notre laïcité, elle fut aussi décriée. A force de ne pas tenir ses promesses, il lui fut reproché de favoriser l'entre-soi, le communautarisme, voire l'apartheid social. Après la Concorde vint le temps de la discorde. C'est alors que la volonté de questionner Patrick Weil apparut comme une évidence...*

***Et si nous nous mettions à construire un petit bout de jardin quelque part sur notre balcon, en partenariat avec nos voisins, avec les enfants... ? Nous sommes tous convaincus qu'il nous faut être inventifs et solidaires. Faites nous part de vos créations...***

## AGENDA

### RDV au Carrefour

**Le 03 juillet : Réunion urgence personnes de la rue à 10h au Carrefour des Solidarités**

**Le 06 juillet : Atelier de Travail Social à 9h30 au Carrefour des Solidarités**

**Le 09 juillet : Rencontre Epicerie Sociale et Solidaire à 10 heures au Carrefour des Solidarités**

**Le 10 juillet : Réunion préparation assises logement à 14 heures au Carrefour des Solidarités**

**Le 20 juillet : Collectif migrants au Carrefour des Solidarités à 17h au Carrefour des Solidarités**

**Le 23 juillet : Réunion urgence personnes de la rue à 10h au Carrefour des Solidarités**

**Le 10 août : Atelier de Travail Social à 9h30 au Carrefour des Solidarités**

## LA PENSEE DU MOIS

***« Celui qui écoute est plus actif que celui qui parle. »***

***Ecouter demande de l'attention mais aussi l'effort et l'humilité de comprendre »***

**Anonyme**

Le Carrefour des solidarités, c'est 29 associations et 9 C.C.A.S.

**Plus de 850 bénévoles, plus de 1000 professionnels et plusieurs milliers de citoyens pauvres.**

### Comité de rédaction

Thérèse Caulier, Jean-Marie Gueuret, Jean-Claude Bernier, Pierre Mulliez, Vincent Procko, Martine Beuraert,  
Pierre Morel, Sandra Bulteel, Stéphanie Tant, Thomas Martin.

15 rue de l'Ecluse de Bergues, 59140 Dunkerque – tél : 03 28 63 70 40 – fax : 03 28 63 70 60

@ : [carrefourdessolidarites@wanadoo.fr](mailto:carrefourdessolidarites@wanadoo.fr)

Site : [www.carrefourdessolidarites.org](http://www.carrefourdessolidarites.org)